



IDENTIFICATION DU POSTE	
Titre d'emploi:	Paramédics primaire temps partiel
Service :	Service d'intervention d'urgence
Direction :	Gestion des effectifs
Supérieur immédiat : Superviseur	Catégorie : TAP temps partiel
Date : Février 2025	Classe salariale : Selon la convention collective applicable

SOMMAIRE DU POSTE
Chez FNP/PPN, nous valorisons l'intégrité, le respect et le service. Ces valeurs fondamentales guident nos actions au quotidien et reflètent notre engagement envers nos patients, nos communautés, mais également les membres de notre équipe. En rejoignant notre équipe, vous devenez un membre précieux d'une organisation unique en son genre, où chaque individu joue un rôle crucial dans la réalisation de notre vision pour un système de soins d'urgence inclusif et durable. Être paramédic chez FNP/PPN c'est... • Être animé par le travail d'équipe ; • Être supporté par une équipe de gestionnaires 24/7; • Avoir une exposition clinique diversifiée ;

EXIGEANCES DU POSTE
• Avoir d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins préhospitaliers d'urgence (SPU) ou détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques ambulancières ; • Avoir un statut actif au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers paramédics du Québec ; • Détenir un permis de conduire valide avec la classe « 4A »; • Aisance à travailler en français et anglais fonctionnel (un atout) ;

**CONDITIONS DE TRAVAIL ET REMUNERATIONS :**

- Tu peux joindre FNP/PPN même si tu travailles pour une autre compagnie ambulancière!
Il te suffit d'exprimer une disponibilité réelle / minimum de six (4) journées par période de quatorze (14) jours, dont une fin de semaine aux deux (2) semaines.
- Pour une période d'un an (1) – le quart du mercredi soir de 18h à 6h est garanti

Ce que nous offrons :

- Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAE);
- Cotisation au Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers paramédics et des services préhospitaliers d'urgence (RRTAP);
- Régimes d'assurance vie et d'assurance salaire;
- Jours fériés et congés mobiles payés;
- Journées de congé maladie cumulables et monnayables une (1) fois l'an;
- **Permis de conduire – frais de base et de la photo sont remboursés au renouvellement;**

POUR POSTULER JOINDRE

Lyne Watier, Consultante en ressources humaines et relation de travail
Tel: (450) 479-6060 ext 227
Cel : (418) 717-8880
Email: l.watier@fnp-ppn.com